

# LA COOPÉRATION FRANCO-ITALIENNE POUR LA GESTION DE LA MIGRATION DANS LES RÉGIONS FRONTALIÈRES

13ÈME EDITION DE LA MASTER CLASS  
"TRANS/FRONTIÈRES ET DIALOGUE DES  
DISCIPLINES" Roquebrune-Cap-Martin

 NICE

 VINTIMILLE

# Introduction

A map of the Franco-Italian border region in the Alps. The map shows the coastline of France and Italy, with the Roya valley highlighted in orange. Key locations marked include Menton, Vintimille, and San Remo. The text 'FRANCE' and 'ITALIE' are visible in the background.

## Contexte général :

- Une problématique cruciale : La gestion des flux migratoires dans les régions frontalières entre la France et l'Italie, particulièrement dans la vallée de la Roya, et notamment à Vintimille et à Menton, met en lumière des défis humanitaires, politiques et sociaux que ceux-ci soulèvent.
- Importance géographique : La région est un point stratégique en raison des routes migratoires, de la proximité des Alpes-Maritimes et des infrastructures de transport transfrontalières.

## Objectifs de la présentation :

- Analyser les défis migratoires dans les régions frontalières franco-italiennes.
- Mettre en lumière les initiatives locales et bilatérales, ainsi que les cadres juridiques européens.
- Proposer une réflexion sur les solutions locales et solidaires.

## Sujets abordés :

1. Enjeux des migrations dans les régions frontalières.
2. Coopération franco-italienne et cadre juridique.
3. Études de cas : vallée de la Roya et Vintimille.

# Contexte migratoire européen et régional

## Routes migratoires : Méditerranée centrale, transit par l'Italie

Une des routes les plus **utilisées**.

Les traversées se font dans des conditions précaires et souvent **dangereuses**.

L'**Italie** est souvent l'un des premiers **point d'entrée** des migrants sur le territoire européen en raison de sa situation géographique.

## Pressions spécifiques sur les régions frontalières franco-italiennes

Les **zones frontalières** comme la région de **Vintimille** ou des **Alpes-Maritimes** sont des points de passage stratégiques pour les migrants.

Les contrôles frontaliers côté français sont fréquents et entraînent des blocages.

**Conséquence** : création de camps informels à la frontière qui alimentent les tensions humanitaires.

## Importance géographique des Alpes maritimes

Les montagnes limitent les routes de passage ce qui crée des tensions à **Vintimille** et **Menton**.

Les **Alpes-Maritimes** et la Ligurie ont beaucoup d'échanges économiques et d'infrastructures de transport (autoroutes, chemin de fer) qui permettent aux migrants de continuer leur route.



# Défis humanitaires et politiques

## Besoins humanitaires : hébergement, santé, aide juridique

- **Hébergement** : création de camps informels à la frontière. Les capacités d'accueil de centres humanitaires sont souvent saturées.
- **Santé** : les conditions de voyage précaires entraînent souvent des blessures, maladies infectieuses et troubles psychologiques. Rôle essentiel des services médicaux locaux et des ONG.
- **Aide juridique** : peut être fournie par des associations mais les ressources sont limitées.

### Problèmes politiques : répartition des responsabilités entre États

**Règlement de Dublin** : impose que les demandes d'asile soient traitées dans le pays d'entrée. Met une pression importante sur l'Italie.

Les États tendent à **se renvoyer la responsabilité** de la gestion des flux, créant des tensions entre eux.

### Impact sur les populations locales

**Surcharge des infrastructures locales** : les services publics des collectivités locales sont affectés.

**Tensions sociales** : la présence des migrants peut attiser l'inquiétude des résidents mais on assiste aussi à des actions de solidarité.

**Économie locale** : les flux peuvent impacter l'économie locale, selon les perceptions certains y voient un risque et d'autres une opportunité.



# Les acteurs clés dans les régions frontalières

## Autorités frontalières

Les **polices** des deux pays (France et Italie) assurent le **contrôle des flux migratoires** et la **sécurité des frontières**. Elles vérifient les identités, interceptent les migrants en situation irrégulière et appliquent les décisions d'expulsion ou de renvoi vers le pays d'entrée.

Les **ressources limitées** et des **divergences entre pays** compliquent la gestion, tandis que les accusations de violations des droits accentuent la pression sur les autorités frontalières.



## ONG et associations humanitaires

Les **ONG et associations humanitaires**, telles que MSF, Caritas et la Croix-Rouge, assurent des services essentiels :

- aide alimentaire
- hébergement
- soins médicaux
- soutien juridique.

À **Vintimille** et **Menton**, elles interviennent face à l'inaction gouvernementale, malgré un manque de financements et des restrictions administrative.

## Rôle des collectivités locales et des habitants

Les **collectivités locales** des zones frontalières, comme Menton et Vintimille, gèrent les **impacts** des flux migratoires en coordonnant les réponses avec les ONG, malgré des ressources limitées.

Les **habitants** jouent un **rôle clé** : certains montrent une solidarité active en accueillant les migrants, tandis que d'autres expriment des craintes, créant des tensions et divisant les communautés.

Dans les **Alpes**, des initiatives locales ont émergé pour secourir les migrants en danger.

# Conséquences sur les relations bilatérales

## Divergences sur la gestion des flux

- **L'Italie** a tendance à accuser la France et l'UE de ne pas partager équitablement les responsabilités, étant souvent le premier point d'arrivée des migrants.
- **La France** renforce ses contrôles frontaliers, critiquant la gestion italienne des flux migratoires.

Ces **désaccords** provoquent des affrontements réguliers entre les deux gouvernements, compliquant la coopération transfrontalière.

## Nécessité d'une coordination renforcée

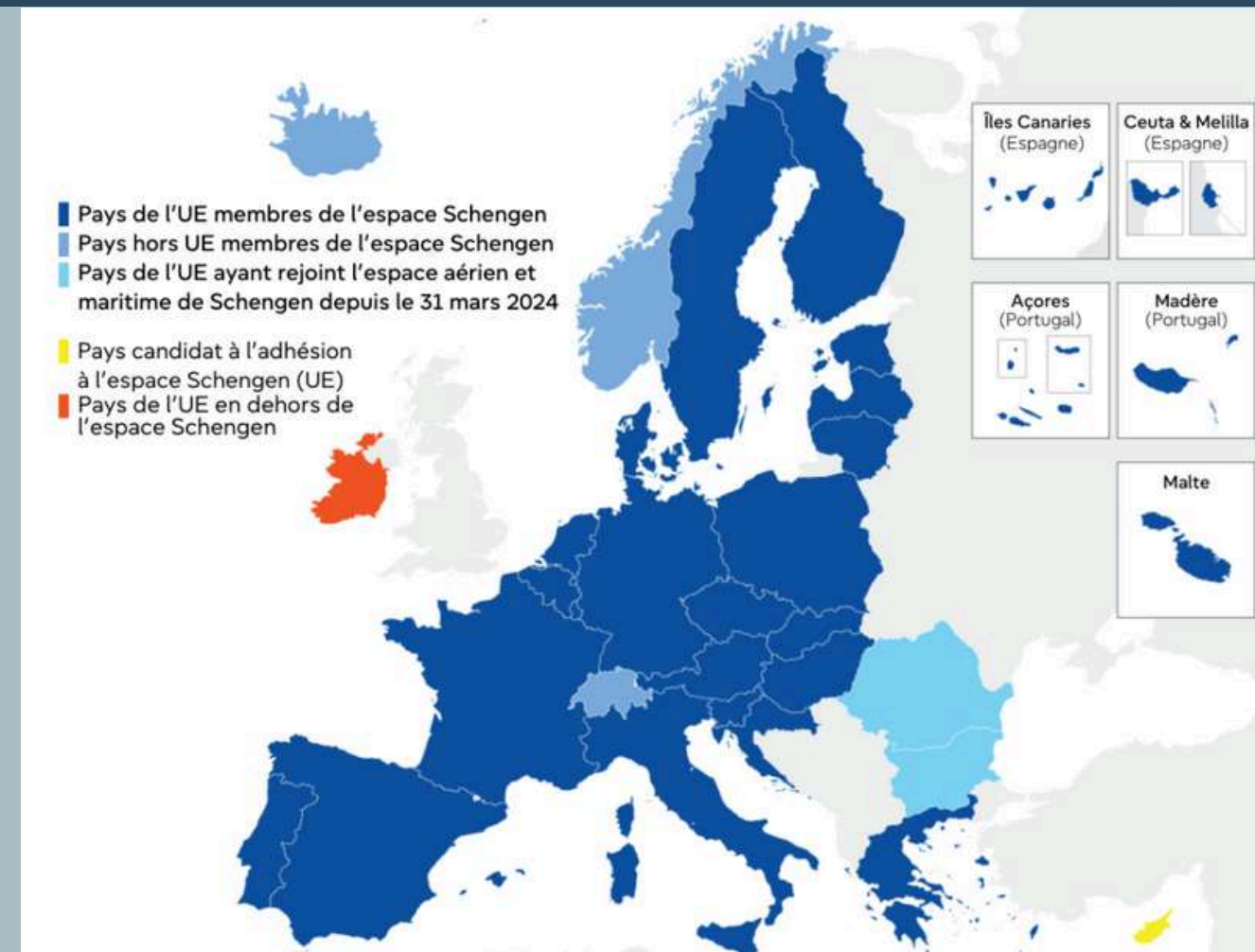
- Une gestion unilatérale aggrave les **crises humanitaires**, comme à Vintimille, où des migrants restent bloqués.
- Une meilleure **coopération bilatérale et européenne** est essentielle pour partager les responsabilités et éviter des blocages.
- Des **réformes européennes**, comme celle du règlement de Dublin, pourraient réduire ces tensions à long terme.

# Cadre juridique Européen



Le **Règlement Dublin III** détermine quel État membre de l'UE est responsable de l'examen d'une **demande d'asile**, afin d'éviter les demandes multiples. Les critères incluent le **pays d'entrée dans l'UE**, les **liens familiaux** ou les **documents de voyage**. L'État désigné doit traiter la demande, avec possibilité de transfert du demandeur. Le règlement Dublin III est **critiqué** pour la pression excessive qu'il impose aux pays de première entrée, souvent mal équipés pour gérer l'afflux de demandeurs d'asile. Les conditions d'accueil précaires, le manque de solidarité entre États membres et les transferts complexes accentuent ses limites, appelant à une réforme pour une répartition plus équitable des responsabilités.

L'**Accord de Schengen**, en vigueur depuis 1995, permet la **libre circulation des personnes** entre ses pays membres en supprimant les contrôles aux frontières internes. En contrepartie, des contrôles renforcés sont appliqués aux frontières extérieures, avec des **règles communes sur l'immigration** et la sécurité. Le règlement autorise le rétablissement temporaire des contrôles aux frontières internes en cas de menaces à la sécurité ou de crises migratoires, sous conditions de justification et de proportionnalité. Ces contrôles peuvent durer jusqu'à six mois, renouvelables, avec notification à la Commission européenne et aux autres membres de Schengen.



# Accords bilatéraux et dialogue transfrontalier

## Accords bilatéraux

**Accord de Chambéry (1997)** : coopération policière et douanière

- **Echange d'informations** en temps réel sur les flux migratoires et les réseaux de trafic humain.
- Mise en œuvre d'**opérations conjointes** de surveillance et de contrôle des frontières.

**Traité du Quirinal (2021)** : coopération stratégique moderne entre la France et l'Italie

- **Harmonisation des politiques migratoires.**
- Développement de **programmes conjoints** favorisant l'accueil et l'intégration des migrants.

## Plateformes régionales et projets transfrontaliers

### Eurodistrict Alpes-Méditerranée

- Développement de **services** intégrés dans les zones frontalière.
- **Amélioration de la mobilité.**

### Programme ALCOTRA

- **Cohésion sociale.**
- Initiative pour l'**intégration** des migrants.

### ALPIMED

- Amélioration de la qualité de vie des populations.

### Centres de coopération policière et douanière

- Ex : Modane, Vintimille.
- **Echange d'informations** et coordination opérationnelle.
- Amélioration de la **surveillance** et **interventions** dans les zones sensibles.





# Dispositifs concrets de gestion

À **Vintimille**, le **centre de transit** géré par les autorités italiennes et des ONG offre une **assistance** de base aux migrants bloqués à la frontière, incluant abri, nourriture, soins médicaux et soutien juridique. Cependant, il est souvent **surchargé** en raison des flux migratoires constants, ce qui entraîne des défis logistiques et humanitaires, et l'Italie critique le manque de solidarité européenne. À **Menton**, le centre français est utilisé pour **traiter administrativement** les migrants interceptés, avec des vérifications d'identité et des **renvois vers l'Italie**, conformément au règlement Dublin III.

Malgré la libre circulation dans l'espace Schengen, la France a réintroduit des contrôles à sa frontière avec l'Italie pour des raisons de sécurité et de gestion des migrations irrégulières. La **coopération franco-italienne** inclut des **patrouilles conjointes** et des **échanges d'informations** pour lutter contre les passeurs. La France renvoie également des migrants vers l'Italie selon le règlement Dublin III, nécessitant une coordination étroite pour éviter les tensions diplomatiques.



# Rôle des ONG et Organisations internationales

## Appui des ONG dans la gestion humanitaire

- **Offres de services directs aux migrants :**  
Ex : Médecins Sans Frontières et la Croix-Rouge fournissent des soins essentiels aux migrants.  
Ex : Alpes-Maritimes Solidaires offre de l'aide psychologique et matérielle aux migrants.
- **Défense des droits humains :** sensibilisation aux conditions de vie des migrants, plaidant pour un meilleur traitement au sein des systèmes d'asile et de migration.  
Ex : Terres d'Asile et L'Auberge des Migrants.



## Coordination avec les Organisations internationales

### Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

- Supervise le respect des droits des migrants en fournissant un soutien direct aux gouvernements dans l'élaboration de politiques migratoires adaptées.

**L'Union européenne** soutient des projets transfrontaliers et finance des programmes visant à améliorer l'accueil des migrants en coordination avec les Etats membres.



# Limites et critiques

Les **conditions de vie** des migrants dans les **centres d'accueil** sont souvent précaires en raison de la surcharge et du manque de ressources. Ces centres, censés offrir un hébergement temporaire et des services de base, manquent d'espace, d'infrastructures adéquates et d'accès aux soins médicaux, ce qui entraîne des conditions **insalubres**. L'accès à la nourriture est souvent insuffisant ou de mauvaise qualité. L'**isolement des centres**, éloignés des réseaux de soutien, aggrave le stress psychologique, particulièrement pour les mineurs non accompagnés et les femmes enceintes, qui se retrouvent aussi privés de conseils juridiques et d'accès aux démarches administratives.

- Le **refoulement** (pushback) consiste à renvoyer une personne vers un pays où elle risque la persécution, la torture ou des traitements inhumains
- Cette pratique empêche les migrants de demander protection ou de contester leur renvoi, **violant leur droit à un recours effectif**.
- Les refoulements augmentent les **tensions entre les États**, notamment ceux de première entrée comme l'**Italie**, accusant d'autres pays de ne pas respecter le règlement Dublin III.
- Ces pratiques déséquilibrent la gestion des flux migratoires et augmentent la pression sur les pays concernés.



# La vallée de la Roya : route migratoire stratégique

## Description géographique et importance

**Région naturelle** entre la France et Italie. A l'Est se trouvent les **Alpes-Maritimes** et à l'Ouest, la Ligurie. La vallée de la Roya constitue une **route migratoire clé** en raison de de la frontière et de ses passages montagneux. Cette zone, difficile d'accès, est utilisée par de nombreux migrants cherchant à contourner les contrôles frontaliers renforcés à Menton. Sa topographie complexe et ses conditions climatiques rendent les traversées dangereuses, mais en font également un point de passage privilégié pour éviter les routes principales.

## Initiatives locales citoyennes : solidarité dans un cadre légal difficile

Face aux **flux migratoires**, des habitants de la vallée se sont mobilisés pour offrir une **aide humanitaire** aux migrants : hébergement, nourriture, soins médicaux et orientation juridique. Ces actions, menées par des citoyens et des associations locales, illustrent une solidarité active, parfois en contradiction avec le cadre légal strict en vigueur. Plusieurs bénévoles ont fait face à des poursuites judiciaires pour « **délit de solidarité** », soulignant la **complexité** entre obligations humanitaires et législation nationale.



# Vintimille : point névralgique des flux migratoires

## Vintimille

Vintimille est une **commune italienne** de la province de Ligurie, située à six kilomètres de la frontière française, au débouché de la vallée de Roya. Cette ville est surnommée la « **salle d'attente** » de l'Italie vers la France pour des centaines de migrants.

## Centre d'accueil saturé

Plusieurs camps de fortune ont été mis en place, jusqu'à l'installation en **2022** d'un **centre d'accueil « officiel »** pour les migrants à l'initiative conjointe des autorités italiennes et françaises. Cette initiative n'a pas été suffisante, la capacité d'accueil étant dérisoire.

## Politique de la ville répressive

Depuis 2023, **Flavio di Muro**, ancien chef de cabinet de Matteo Salvini, est maire de la ville de Vintimille. Il a basé sa campagne sur un « **pacte sécuritaire** » pour la ville de Vintimille et entend bien suivre la philosophie établie par la politique migratoire du gouvernement Meloni. Il a affirmé, dans une interview accordée à la presse monégasque, la fermeture des camps de fortune et non autorisés. Cette initiative, défendue dans un objectif de redorer l'image de la ville de Vintimille affecte directement les migrants et les pousse vers une situation plus précaire encore.



# Défis humains et sociaux

## Conflits entre habitants, autorités locales, et ONG

Principalement, les **conflits** ont lieu entre les habitants et les autorités locales :

- **Inaction des autorités locales** à créer des centres d'hébergements pour migrants, ce que la population a fait et donc difficultés avec la police.
- **Distribution de nourriture interdite** à Vintimille aux migrants quand c'est en dehors des lieux d'accueil désigné. Cela est critiqué par les habitants et ONG car précarise encore plus la situation des migrants.
- Réponse excessive au moment du Covid quand le camp de migrants de Vintimille à été mis en quarantaine après un cas. Cela a été jugé excessif par la population et les ONG.

## Témoignages de la situation migratoire

Histoire de **Cédric Herrou** :

- Fermier de la Vallée de Roya condamné pour avoir aidé les migrants à aller à Nice pour faire des demandes d'asile.
- A hébergé les exilés, et les faits passer de Vintimille et les aides pour les papiers.
- Relaxé en 2018 et le Conseil Constitutionnel qui a consacré le principe de fraternité par la suite.

**René Dahon** :

- Membre de l'association Roya Citoyenne
- Aide les réfugiés à traversé la vallée
- Mais flux migratoire en baisse depuis la multiplication des contrôles



# Bilan des initiatives locales et bilatérales

## Les initiatives des ONG humanitaires sont les seules pertinentes

Les **ONG** se sont associées et **coordonnent leurs opérations** pour venir en aider, assister les migrants, mais également dénoncer la violation des droits humains. À cet effet, les ONG échangent leurs données et créent des programmes de coopération spécifique. Cette coopération est un moyen d'être plus impactant des **deux côtés de la frontière**. L'objectif est de rester solidaire. Ce sont ces initiatives qui sont **plus efficaces** que les politiques publiques de coopération franco-italiennes et plus proches des réalités de terrain.

### Non-respect de la procédure et des droits de l'Homme

Les **carences procédurales** et les **violations des droits humains** sont nombreuses lors des contrôles de police effectués dans la commune et aux postes de la frontière italienne et française. Des problèmes d'interprétariat, de traduction demeurent. Les migrants font souvent face à des difficultés pour déposer leur demande d'asile et la situation est particulièrement préoccupante pour les mineurs. En effet, après l'établissement de leur minorité, la possibilité de recourir à un juge pour enfant n'est pas évoquée.

### Un bilan mitigé et alarmant

Les **conditions d'accueil et de vie** des migrants dans la vallée de Roya sont **critiques**. L'action des ONG, bien que précieuse, n'est pas suffisante. La gestion de ce flux migratoire n'est pas régulée et contrôlée par les administrations françaises et italiennes, favorisant **l'irrespect des droits fondamentaux** par les autorités de police. Le manque de solutions concrètes est alarmant.



# Conclusion

A map of the Franco-Italian border region, showing the path of a red line connecting several towns: Menton, Vintimille, San Remo, Sosnel, Breil-sur-Roya, and Tende. The map also shows the borders of France, Italy, and Monaco.

- **Un cadre complexe mais essentiel** : La coopération franco-italienne démontre que les défis migratoires ne peuvent être relevés sans une action coordonnée. Malgré des accords et dispositifs en place, les tensions persistent, notamment sur le partage des responsabilités et le respect des droits humains.
- **Le rôle central des acteurs locaux** : Les initiatives des ONG et des citoyens, ancrées dans les réalités de terrain, sont souvent plus efficaces que les politiques publiques pour répondre aux besoins humanitaires et défendre les droits fondamentaux.
- **Une alliance entre coopération et démocratie** : La gestion des migrations dans les régions frontalières illustre l'importance d'intégrer les acteurs locaux et de promouvoir une gouvernance démocratique pour des solutions solidaires et durables.
- **Vers une gestion renforcée** : Harmoniser les cadres juridiques européens, soutenir les régions transfrontalières et valoriser les dynamiques locales sont des priorités pour relever ces défis collectivement.